



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

La rentrée s'éloigne à grands pas et les fêtes de fin d'année se profilent à l'horizon. Bientôt, pour la plupart d'entre nous, nous nous retrouverons avec la famille, les enfants, les petits-enfants et amis pour fêter ces traditions de la nuit des temps. Ayons une pensée pour celles et ceux qui sont dans la solitude ou la souffrance.

Dans le courant de cette année qui se termine, de nombreuses animations culturelles, sportives et festives se sont déroulées pour le plaisir des uns et des autres, des plus jeunes aux plus anciens. Les travaux et investissements n'ont pas été délaissés pour autant à l'image de la médiathèque « Médi@nice » inaugurée il y a quelques semaines devant un nombreux public conquis et intéressé. Une importante rencontre s'est déjà déroulée dans l'auditorium avec toutes les médiathèques de l'Avesnois et avec la visite surprise du Président du Conseil Départemental, M. Jean-René Lecerf, venu prendre connaissance de cet outil formidable.

En cette fin d'année, les animations associatives se succèdent avec l'Harmonie Municipale et ses concerts, la soirée Halloween de l'Amicale des Parents d'élèves de l'école Paul Langevin, la bourse aux jouets et le marché de Noël des Ateliers Créations, la soirée « Fluo » du Madisson Show, etc.

Les associations, par leur compétition et leurs activités, contribuent activement à la vie communale et nous les en remercions sincèrement. Quant à la Municipalité, elle a organisé le repas des aînés avec 140 participants, la distribution des colis pour toutes les personnes âgées de 60 ans et leur conjoint, la distribution des coquilles de Noël à tous les habitants de notre cité, la fête de Noël des enfants de la commune, etc.

Nous vous attendons, nombreux, le samedi 9 janvier 2016 pour la traditionnelle remise des vœux à la population. En attendant, je vous souhaite une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes.

Votre maire, Ghislain Rosier

Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de bonnes fêtes et ont le plaisir de vous inviter à la

Cérémonie des Vœux à la population

le samedi 09 janvier 2016

à 17h30 à la salle des fêtes !

La cérémonie sera clôturée par le verre de l'amitié.

Attention !!! Vente frauduleuse de calendriers de la C.A.M.V.S.



Des individus se faisant passer pour des agents de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre ou des agents communaux tentent actuellement de vendre des calendriers de collecte des déchets. Toutes les informations liées aux collectes sont diffusées sur les supports institutionnels gratuits mais aussi disponibles sur le site Internet de la C.A.M.V.S. (www.agglo-maubeugevaldesambre.fr).

L'Agglomération et la mairie de Recquignies rappellent qu'aucune personne n'est habilitée en leur nom à vendre des calendriers. En cas de comportement suspect, il est conseillé de prévenir la police et de composer le numéro vert de l'Agglomération (le 0800.306.573).

Distribution des bons de Noël aux demandeurs d'emploi

La distribution des bons de Noël aux demandeurs d'emploi aura lieu les mercredis 09 et 16 décembre 2015 de 14h30 à 16h30 en Mairie. Pour pouvoir en bénéficier, il faut être demandeur d'emploi depuis au moins trois mois, être domicilié à Recquignies depuis trois mois et avoir des ressources inférieures ou égales au barème du tableau ci-contre (en fournissant tous les justificatifs correspondants).

Cas particulier, les chômeurs RSA avec des ressources inférieures ou égales au barème peuvent bénéficier des bons. Un bon de 35€ est accordé aux chômeurs de plus de 18 ans à charge de leurs parents ou d'un tiers.

Les pièces justificatives à fournir sont le livret de famille, les trois derniers justificatifs Pôle Emploi, les trois dernières quittances de loyer et toutes les ressources de la famille (salaires, pensions, Assedic, RSA, allocations familiales, aides du conseil général).

Personne à charge	Personne seule		Couple	
	Barème	Montant	Barème	Montant
	450.00€	38.00€	680.00€	51.00€
1	600.00€	57.00€	830.00€	70.00€
2	750.00€	76.00€	980.00€	89.00€
3	900.00€	95.00€	1 130.00€	108.00€
4	1 050.00€	114.00€	1 280.00€	127.00€
5	1 200.00€	133.00€	1 430.00€	146.00€
6	1 350.00€	152.00€	1 580.00€	165.00€
7	1 500.00€	171.00€	1 730.00€	184.00€
8	1 650.00€	190.00€	1 880.00€	203.00€
9	1 800.00€	209.00€	2 030.00€	222.00€
10	1 950.00€	228.00€	2 180.00€	241.00€

Distribution des bons de Noël aux Anciens

La distribution des bons de Noël aux Anciens aura lieu les mercredis 09 et 16 décembre 2015 à partir de 13h45 en Mairie. Pour en bénéficier, il faut avoir plus de 60 ans et les ressources doivent être inférieures aux barèmes d'admission à l'aide sociale : 9 600€ pour une personne seule (bon de 22€) et 14 904€ pour un couple (bon de 30€).

Distribution des coquilles

Les élus procéderont à la distribution des coquilles de Noël à la population le samedi 12 décembre 2015 à partir de 8h30. En cas d'absence, un coupon vous sera remis dans votre boîte aux lettres afin de venir les récupérer le lundi 14 décembre 2015 après-midi en Mairie. Quant à la distribution des coquilles dans les écoles maternelles et primaires de notre commune, elle aura lieu le vendredi 18 décembre 2015 dans le courant de la matinée.



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi et Jeudi

9h à 11h45 - 13h45 à 16h45

Mercredi

9h à 11h45 - 13h45 à 17h30

Vendredi et Samedi

9h à 11h45

L'Agence Postale Communale est ouverte seulement le matin.

PUBLICATION

Comité de Direction

Ghislain Rosier

Comité de Rédaction

Denis Drousie & Daniel Philippe

Comité de Relecture

Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage

L'Exprimeur Louvroil, 1.000 exemplaires

Distribution

Service Technique

MAIRIE DE REQUIGNIES

Place de la République

59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50

mairie-recquignies@wanadoo.fr

www.mairie-recquignies.fr

Cérémonie du 11 novembre



M. le Maire, les élus, les Anciens Combattants, l'Harmonie, les associations locales et la population se sont rendus aux monuments aux morts de Rocq puis de Recquignies afin de commémorer le 97ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour du verre de l'amitié à la salle des fêtes.



La SPA de Maubeuge met en garde contre la vente frauduleuse de calendriers

Chaque année, dès le mois de septembre, débutent les ventes frauduleuses de calendriers au soi-disant bénéfice d'associations diverses et variées. Ayant déjà été la cible de ce type d'arnaque, la SPA de Maubeuge alerte les habitants de Sambre-Avesnois à ce sujet.

Les calendriers vendus au profit de cette SPA comportent tous le logo et les coordonnées complètes de l'Association. Les personnes se présentant à votre domicile doivent être porteuses d'une carte professionnelle, tamponnée et signée de la main de la présidente. En aucun cas ces personnes ne tenteront de vous vendre quoi que ce soit d'autre (peluches, porte-clés, grilles de loto, etc.). Soyez vigilants !

Si vous souhaitez faire l'acquisition d'un calendrier, le mieux c'est de vous rendre sur place :

Société Protectrice des Animaux de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe

Refuge Edile Lacroix, Z.A. Les Près du Saussoir, 59600 Maubeuge

Tél : 03.27.65.01.13 / 09.64.01.74.07

E-mail : spa-arrondissement59600@orange.fr

Le refuge est ouvert au public tous les jours sauf les dimanches et jours fériés de 14h à 17h. Plus d'informations sur la SPA de Maubeuge directement sur leur page Facebook « SPA-De-Maubeuge » ou leur blog (<http://spa-maubeuge.blog4ever.com>).

Distribution des colis aux Anciens



Le samedi 07 novembre 2015, les élus ont distribué pas moins de 540 colis aux aînés de notre commune.

Sont concernés par cette distribution les personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans la commune.

Service de ramassage des déchets verts

L'A.C.I.D. (Association Chercheurs Emploi Insertion Développement) vous propose un service de ramassage des déchets verts à la demande dans le secteur de Maubeuge et ses environs depuis le 1^{er} novembre 2015. Ils ramassent les tontes, les feuilles, les branches et les plantes. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Humbert au 03.27.64.46.47. Les chèques C.E.S.U. (Chèques Emploi Service Universel) sont acceptés et 50% sont déductibles de vos impôts.

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle Charlet

Prochaines permanences

08 et 22 décembre 2015, 05 et 19 janvier 2016 après-midi

Veillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.

PROCHAINE PUBLICATION

Date de parution

Vendredi 29 janvier 2016

Date de dépôt limite des articles

Mercredi 13 janvier 2016

Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou à envoyer à lepetitrechignien@gmail.com.

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

**M. Hiraux Mickaël,
Canton de Fourmies**

Permanences

Le jeudi matin de 8h30 à 10h
en Mairie de Fourmies

Information et prise de rendez-vous

Tél : 03.27.59.69.90.

Régionales 2015 : Pourquoi une nouvelle carte des régions ?

A partir du 1^{er} janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent. La réforme territoriale a pour objectif de rendre l'État plus efficace. Elle vise à renforcer les capacités de pilotage stratégique au niveau des grandes régions. Elle s'accompagne d'une modernisation de la fonction publique, avec comme objectifs l'amélioration de la qualité du service public, son accessibilité dans tous les territoires et le renforcement de la cohésion sociale territoriale.

L'un des objectifs de la réforme territoriale est de clarifier le rôle de chaque échelon du territoire : commune, département, région. La refonte de la carte des régions, qui passe de 22 à 13 en métropole, devrait permettre de donner un poids plus important à cet échelon, tant sur le plan géographique que démographique et économique. Sept préfets préfigurateurs sont chargés de la fusion des régions.

Les noms provisoires des nouvelles régions sont les noms des régions fusionnées juxtaposés par ordre alphabétique, sauf pour la Haute et la Basse-Normandie qui deviennent la « Normandie » ainsi que pour le Centre qui devient « Centre-Val de Loire ». Le chef-lieu provisoire des nouvelles régions sera déterminé par décret avant le 31 décembre 2015, sauf pour la région « Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine », pour laquelle la loi a décidé que le chef-lieu sera Strasbourg. La loi prévoit que le nouveau conseil régional adopte, avant le 1^{er} juillet 2016, une résolution unique dans laquelle il se prononce sur le nom définitif de la région, le chef-lieu définitif de la région, l'emplacement de l'hôtel de la région, les règles de détermination des lieux de réunion des différentes instances de la région, et sur le programme de gestion des implantations immobilières de la région.

Pour qui vote-t-on les 6 et 13 décembre prochain ?

- ◆ Les 1671 conseillers régionaux des nouvelles régions métropolitaines (hors Corse)
- ◆ Les 51 membres de l'Assemblée de Corse, qui sont élus selon un mode de scrutin spécifique
- ◆ Les 41 conseillers régionaux de la Guadeloupe et les 45 conseillers régionaux de La Réunion
- ◆ Les conseils régionaux et généraux de Guyane et de Martinique seront remplacés à l'occasion des élections régionales de 2015 par une collectivité territoriale unique dans chacun de ces territoires (51 conseillers territoriaux à élire en Guyane et 51 en Martinique).

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections régionales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale d'une des régions ou collectivités concernées par ce scrutin.

La présentation de la carte d'identité est obligatoire !



DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Maubeuge et de Jeumont sont ouvertes du lundi au samedi de 8h à 17h45. Le dimanche, elles sont ouvertes de 9h à 11h45 (sauf jour férié). Attention au changement d'horaires à partir du 1^{er} novembre 2015.

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

1 place du Pavillon, 59603 Maubeuge Cedex

Accueil : 03.27.53.01.00

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

COLLECTE DES DECHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.

Dates de collecte des encombrants et des déchets verts pour l'année 2016 non connues à ce jour.

Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.



Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille, dans les 3 mois suivant leur anniversaire afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement. **Lors de l'inscription, il est précisé à la personne que son attestation sera prête en Mairie sous 3 à 4 jours.** Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, etc.). Toute personne non recensée après 16 ans et 4 mois se trouve dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation en Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans.

Révisions des listes électorales



La révision des listes électorales politiques et complémentaires est ouverte **depuis le 1^{er} septembre et ce jusqu'au 31 décembre 2015 inclus.** Elle est conduite par la commission administrative prévue à l'article L.17 du code électoral. Si vous avez changé d'adresse, même en restant sur le territoire communal, il est important que vous vous présentiez au plus vite au service élection de la Mairie de façon à ce que vous soyez enregistré convenablement sur la liste électorale. De même pour toute anomalie constatée sur votre ancienne carte ou pour toute nouvelle situation familiale.

Pour pouvoir voter en 2016, il faut donc obligatoirement être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre 2015. Cette inscription n'étant pas automatique, toutes les personnes arrivées récemment dans la commune et toutes les personnes ayant 17 ans révolus doivent en faire la demande. Les pièces à présenter lors de votre inscription sont une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins d'un an) et un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois). Pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française, il faut présenter en plus le décret de naturalisation.

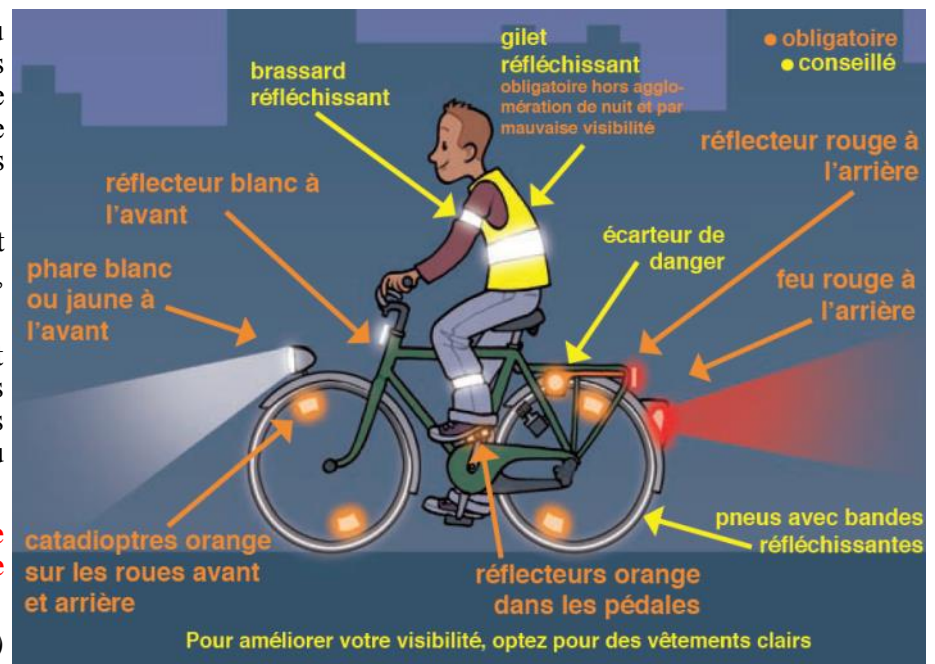
A vélo la nuit, être vu c'est vital !

Sans éclairage, les cyclistes ne sont pas vus ou ne sont vus qu'à la dernière seconde par les autres usagers de la route. Avec l'arrivée de l'hiver, la durée du jour raccourcit et l'éclairage des vélos devient indispensable. L'éclairage des vélos est obligatoire.

Sur les routes de campagne, les bas-côtés sont peu aménagés et les automobilistes roulent vite, il est donc vital de limiter le risque d'accident.

Quelques règles simples : les feux avant doivent être blancs ou jaunes, les feux arrière rouges, les pédales munies de bandes réfléchissantes et les roues doivent porter des réflecteurs. Le port du gilet est obligatoire hors agglomération !

Tout défaut d'éclairage est passible d'une amende de 11€, contravention de première classe.



Source : Association Droit Au Vélo (A.D.A.V.)

RAPPEL

Si vous changez d'adresse (arrivée ou départ, changement interne) alors vous devez venir le signaler au service Etat-Civil. Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.

MODIFICATION DANS LA DISTRIBUTION DES VIGNETTES STIBUS

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la distribution des vignettes Stibus se déroule sur deux journées et non plus une comme l'année dernière.

Le premier lundi de chaque mois, de 13h45 à 16h30, sera consacré aux personnes dont le nom patronymique va de A à L.

Quant aux personnes dont le nom patronymique va de M à Z, elles seront reçues le premier mardi de chaque mois de 13h45 à 16h30.

PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel
5^{ème} Adjoint

Prochaines permanences

07 décembre 2015 et 04 janvier 2016 de 14h à 15h30 à la salle du Millénaire

Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

Grippe saisonnière : lancement de la campagne de vaccination !

Le virus de la grippe se transmet facilement. Des mesures d'hygiène permettent de limiter sa propagation lors des épidémies, mais la vaccination est le meilleur moyen de se protéger contre la grippe. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le lundi 12 octobre 2015. L'Assurance Maladie invite notamment les assurés de plus de 65 ans, les femmes enceintes et les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (asthme, diabète, insuffisance cardiaque, etc.) à se faire vacciner. Le vaccin est pris en charge à 100% pour les populations à risque. Des courriers sont envoyés aux personnes concernées avec un bon de vaccination permettant la délivrance gratuite du vaccin.



La vaccination, en pratique :

- ◆ **Vous avez déjà été vacciné dans le cadre d'une précédente campagne de l'Assurance maladie ?** C'est simple. Rendez-vous directement chez votre pharmacien qui vous remettra gratuitement le vaccin sur présentation de l'imprimé de prise en charge adressé par votre caisse d'Assurance maladie. Rendez-vous ensuite chez votre infirmier pour vous faire vacciner.
- ◆ **Vous recevez l'imprimé de prise en charge de votre caisse d'Assurance maladie pour la 1ère fois ?** Consultez votre médecin traitant, muni de ce document. S'il le juge nécessaire, il vous prescrira le vaccin qui vous sera remis gratuitement par votre pharmacien. Rendez-vous ensuite chez votre infirmier (sur prescription), ou le médecin lui-même, qui injectera le vaccin.
- ◆ Notez cependant que les femmes enceintes et les personnes obèses ne reçoivent pas de bon de prise en charge du fait de la difficulté à les identifier. Leur médecin traitant ou leur sage-femme pourra leur prescrire le vaccin.

Comme les souches virales rencontrées varient d'une année à l'autre, il est indispensable de se faire vacciner chaque année. En effet, il faut environ deux semaines après le vaccin pour être protégé. Une seule injection annuelle suffit, mais pour les enfants de moins de 9 ans, jamais vaccinés contre la grippe, deux injections, à quatre semaines d'intervalle, sont nécessaires.



La Poste va permettre d'expédier un colis depuis chez soi !

Plus besoin d'aller à la Poste pour envoyer un paquet de petite taille, il suffit désormais de le laisser dans votre boîte aux lettres où il sera récupéré par le facteur.

LA POSTE Pour pouvoir profiter de ce service, il faut se connecter sur le site de la Poste (<http://www.laposte.fr/particulier>) avant 23h la veille de l'envoi du colis afin de l'affranchir et d'imprimer tous les éléments à coller dessus (adresse, code barre, etc.). Ensuite, il ne reste plus qu'à déposer le colis dans votre boîte aux lettres avant 8h du matin. Grâce à son Smartphone, le facteur sera prévenu avant sa tournée qu'il doit récupérer le colis et l'apporter au centre de tri. Pour éviter toute confusion ou crainte d'un vol éventuel, il déposera un avis de prise en charge.

Pour que le facteur puisse ouvrir votre boîte aux lettres, celle-ci doit être au format de la norme NF D 27-404 ou NF D 27-405, dont les dimensions intérieures minimales des alvéoles sont de « 260 mm x 260 mm x 340 mm » ou de « 260 mm x 340 mm x 260 mm » (H x L x P). Si pour des raisons de place, vous ne pouvez installer les boîtes au format de la norme NF D 27-404 ou NF D 27-405, choisissez un modèle de profondeur réduite, conforme à la norme NF D 27-407 ou NF D 27-408, dont les dimensions intérieures minimales des alvéoles sont 340 mm x 260 mm x 130 mm (H x L x P). Enfin, quel que soit la norme respectée, la boîte doit avoir une ouverture totale et une serrure compatible avec la distribution postale.

Depuis le 20 octobre 2015, les paquets déposés à l'agence postale communale présente à Recquignies sont envoyés le jour même s'ils sont déposés avant 15h du lundi au vendredi, avant 11h15 le samedi. Il en est de même pour le dépôt des lettres dans les points de collecte de la Poste.

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Vous avez un projet de construction, de modification d'une construction existante, d'extension de votre habitation, de pose de velux, d'un abri de jardin, chalet, abri à bois, etc., de réalisation d'une clôture, d'un bassin, d'un carport ou d'une piscine. **Alors votre projet est soumis à une déclaration et cela avant tout commencement de travaux, auprès du Service Urbanisme de la Mairie.**

Pour une construction ou une extension supérieure à 40 m² de surface au plancher ou d'emprise au sol, une demande de permis de construire (Cerfa 13406.02 ou 13409.02) est obligatoire. Pour tout projet compris entre 5 et 20 m² de surface au plancher ou d'emprise au sol, une déclaration préalable (Cerfa 13703 * 02) est nécessaire. Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (comme un plan d'occupation des sols). Les imprimés officiels sont disponibles au Service Urbanisme de la Mairie ou sur le site www.service.public.fr. **L'affichage est obligatoire et doit être visible de la voirie.** Il doit y être mentionné le numéro de dossier, la nature des travaux et la date d'accord. Le délai de recours est de 2 mois à compter de l'affichage sur le terrain.

Numéros spéciaux, surtaxés ou non : une nouvelle tarification à partir du 1er octobre 2015

Numéros spéciaux en 08, numéros courts : à partir du 1^{er} octobre 2015, le système de tarification de ces numéros de téléphone dont certains sont « surtaxés » est clarifié. Pour le consommateur, la facturation des appels a toujours été jusqu'ici difficile à comprendre : *Comment reconnaître facilement les numéros surtaxés des autres ? Qui est payé et qu'est-ce qui est payé quand le tarif de la communication est majoré ? Le service rendu par le centre appelé ou bien l'opérateur de téléphonie ? Pourquoi le tarif varie selon qu'on appelle d'un fixe ou d'un mobile le même numéro spécial ?*

Chaque type de numéro correspondra à un code couleur : vert pour les numéros gratuits, gris pour les numéros banalisés et violet pour les numéros majorés. Pour le consommateur, le tarif de ces appels distinguera deux éléments à savoir le prix de la communication téléphonique (C), c'est-à-dire le coût de sa collecte et son acheminement technique, et le prix du service (S) délivré par le centre appelé.

Sur cette base :

- ◆ **Numéros gratuits** : le coût sera nul,
- ◆ **Numéros banalisés** : le coût se limitera au prix de la communication téléphonique (C) et sera égal au prix d'une communication locale, calculée sur la base du tarif d'une communication vers un fixe. Ce coût pourra être nul pour ceux qui disposent d'un forfait mobile illimité,
- ◆ **Numéros majorés** : le coût sera égal à la communication téléphonique (C) auquel s'ajoute un prix du service rendu (S). Pour le premier, il s'agit d'une communication calculée sur la même base que précédemment. Pour le second, le prix du service sera soit à la durée, soit à l'appel (au maximum 0.80€ TTC/min ou 3€ TTC/appel).

Attention : À compter de cette date, le coût sera le même que l'appel soit passé depuis un téléphone fixe ou depuis un téléphone mobile.

Travaux réalisés par le Service Technique

Durant ce dernier trimestre, le service technique a installé deux abris au stade Othon Brichot, a remplacé les dalles de plafond et remis en peinture les murs de la salle de repas du restaurant scolaire. Il procède actuellement à la rénovation du logement n°4 à la cité du Béguinage.



Travaux réalisés par les sociétés extérieures

La société Cathy a procédé à l'installation d'horloges de programmation de chauffage dans les écoles maternelles et primaires, et à la salle du Millénaire. L'entreprise Chabot procède actuellement au remplacement des gouttières et des faitières de l'Eglise Saint Sulpice, et par la suite au démoussage de la toiture de l'Eglise de Rocq. Enfin, le Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre (S.M.T.U.S.) a installé un nouvel abri de bus à l'arrêt « Près d'Amion » situé en haut de la rue Paul Ronval.

NOEL DE LA P.M.I.

Le Noël de la Protection maternelle et infantile (P.M.I.) aura lieu lors de la consultation des nourrissons du vendredi 04 décembre 2015 de 14h à 16h à la salle P.M.I. de la Mairie.



PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence. Vous serez orienté vers la pharmacie de garde la plus proche ou vers le commissariat de police (communication de l'adresse et/ou du n° de téléphone). En ce qui concerne la commune de Recquignies, vous devez impérativement vous rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (03.27.39.95.50)

FERMETURES

L'agence postale communale sera fermée du samedi 19 décembre au dimanche 27 décembre 2015 inclus.

Les « avisés » (personnes ayant reçu un avis de passage) peuvent se rapprocher de la poste de Bousois pendant cette période.

L'agence postale communale et les services Municipaux seront fermés le mardi 1^{er} décembre 2015.



Médi@nice

Le samedi 26 septembre 2015, en présence de M. le Maire, de M. Benjamin Saint-Huile, président de la C.A.M.V.S., et de M. Mickaël Hiraux, conseiller départemental, nombreux étaient les élus des villes voisines et les habitants à venir découvrir le nouveau bâtiment Réchignien. Le nom de la Médiathèque, Médi@nice, est une façon de rendre hommage à la ville de Nice qui a participé financièrement à la reconstruction de notre ville au lendemain de la Première Guerre Mondiale.

L'inauguration s'est déroulée durant trois jours (du vendredi 25 au dimanche 27 septembre 2015). Son programme a été conçu afin de permettre d'entrevoir une partie des moyens d'action de la Médiathèque et de remercier au passage tous les acteurs qui ont contribué par leurs interventions éducatives, artistiques ou culturelles dans le cadre scolaire depuis plusieurs années, à montrer à nos jeunes les possibilités d'un tel équipement.

Pendant ces trois jours, il a été ainsi possible de découvrir la Médiathèque par la visite des expositions (« *Les Verreries de notre passé* » par « *Mémoire Verrière de Boussois* », les travaux « *En attendant la Médiathèque* » et « *Portraits d'Oiseaux* » par « *Arts et Travaux* »), l'action avec la petite enfance (portes ouvertes des « *P'tits Loups* », le conte et le travail de proximité du conteur (récits d'histoires avec M. Gary), la musique de notre Harmonie Municipale, la lecture (atelier de lecture à graver avec « *TT Entreprendre* » et la conception artistique (observation et échange avec la caricaturiste Mlle Zouzou), la création artistique de textes et d'approches musicales contemporaines (atelier Slam avec Karim Feddal), les spectacles d'artistes locaux (spectacle « *Fugitive* » avec Mme Audin, spectacle de fables patoisantes avec M. Etévé), l'écoute de chanteurs cht'i avec la découverte d'instruments à corde et de récits de notre région (« *Le Ch'ti Français* » avec le chanteur humoriste Patrick Collon), ou tout simplement la convivialité autour d'un petit café actu avec lecture de la presse.



HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

Lundi et mardi de 14h à 17h30

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi et vendredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Tarif des cotisations annuelles : 10€ pour les Réchigniens de plus de 18 ans et 5€ pour les Réchigniens de moins de 18 ans



Lecture Théâtralisée « 1915 - La France en Guerre »

Initialement prévue le mercredi 11 novembre 2015 après-midi, la lecture théâtralisée « 1915 - La France en Guerre » est reportée au samedi 28 novembre 2015 à 20h30 dans l'auditorium de la Médiathèque de Recquignies medi@nice. Produite par « Arts et Travaux » et « Modern Loft », avec l'aide de la ville de Recquignies et de Partenord Habitat, et en partenariat avec Radio France et la RTBF, « 1915 - La France en Guerre » est une évocation théâtrale du premier conflit mondial à travers les écrits et les mémoires de l'écrivaine/journaliste américaine Édith Wharton. Correspondante de son journal en France, elle fût témoin des effets dramatiques de cette guerre, mais elle s'engagea également auprès des femmes, qui restées « à l'arrière », devinrent malgré elles les pivots et les moteurs du pays.

1915, après l'euphorie du départ, les femmes ne se contentent pas d'être des mères et des épouses affectueuses et soucieuses de renforcer le moral de leur mari ou de leur(s) fils au front.

Devenues chefs de famille, elles se mobilisent, participent à l'effort de guerre, qu'elles soient paysannes ou ouvrières.

Plusieurs d'entre elles apporteront un soutien direct à l'armée comme infirmières, espionnes, « marraines de guerre » ou comédiennes....

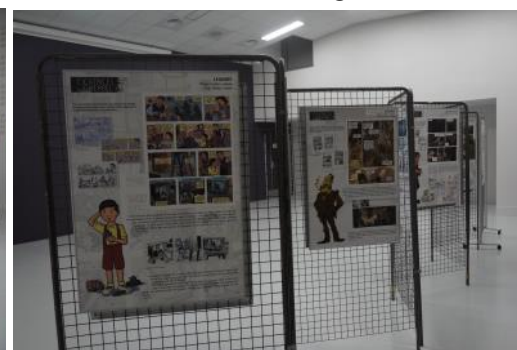
Entrée libre et gratuite !



Exposition « Cicatrices de Guerre(s) »

Comme l'année dernière, la ville de Recquignies a commémoré la Première Guerre mondiale. Du 06 au 13 novembre 2015, la Médiathèque de Recquignies, medi@nice, a proposé en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Nord une exposition intitulée « Cicatrices de guerre(s) », quinze histoires courtes autour de la Première Guerre mondiale

Grâce à des interviews exclusives et des documents inédits attestant leurs techniques de travail, vingt-deux auteurs ont présenté leur vision de cette douloureuse page de l'histoire. Le tout était présenté sous la forme d'une bande dessinée, avec des écrits, des photographies d'époque, des témoignages poignants. Du début à la fin du conflit, de l'arrière jusqu'au front, de petites histoires qui mettent en lumière le quotidien de la population et des soldats pendant la Grande Guerre, celle qui devait être la « der des der ». L'entrée était libre et gratuite.



Dimanche 31 janvier 2016 à 16h dans l'auditorium de la Médiathèque

Spectacle « Oncle André connaît la chanson » par Gino Hoel

Oncle André s'adresse à son neveu, aujourd'hui adulte, à travers une lettre qui relate des faits anciens : les aventures de Gino à la campagne pendant les vacances scolaires. Ces péripéties prennent une tournure éducative car toutes portent une morale ou un message résolument humaniste ou écoresponsable, sur fond de jeux de mots, de rires et aussi d'émotions. La lettre, comme le conte, est transmission de valeurs et d'enseignements.

Le spectacle s'adresse aux enfants, à l'importance des actes quotidiens et au respect de l'environnement, mais aussi aux adultes, invités à retrouver leur âme d'enfant. Le spectacle s'adresse aux enfants parce que la nature et les animaux y sont omniprésents et parce qu'il met en valeur la langue française.

Concert de Noël

Eglise Saint Euprice de Recquignies

Harmonie de Recquignies
Chorale Mélodie

Samedi 12 Décembre 2015
19h



Entrée Gratuite

F.P.N.M.

Repas de la Saint Sylvestre

Salle des fêtes - Place de Nice - Recquignies
31 décembre 2015 à partir de 20h



60€ (hors boissons)

30€ pour les
moins de 12 ans

- Apéritif de bienvenue et son pain surprise
- Foie gras accompagné de sa confiture de figues et de fruits secs
- Filet de sandre au beurre cressonné
- Chapon à l'ancienne et sa garniture
- Plateau de senteurs
- Bavarois exotique
- Potillons et soupe à l'oignon offerts

Réservation avant le 21 décembre 2015
06.84.48.51.00 / danielle.chapon110@orange.fr





Représentation du Théâtre Patoisant les 26, 27 et 28 février 2016

« D'IN HAUT C'EST PLUS CHER »

Réservation à partir du 16 janvier 2016



Concert d'Automne de l'Harmonie de Recquignies



Le samedi 24 octobre 2015, l'Harmonie de Recquignies, présidée par Mme Danielle Chapon, a présenté son concert d'Automne à la salle des fêtes, en présence de M. le Maire, des élus et de la population. Cette année, l'invité était l'Harmonie Municipale de Ferrière-la-Petite dirigée par Didier Ronval.

La soirée a débuté avec la prestation de l'Harmonie de Recquignies sous la baguette d'André Philippe. Des morceaux divers et variés ont été interprétés, tels *Notre Dame de Foy*, *She Loves To Dance*, *Romance et Rondo* (solo euphonium), *Hungarian Dance n°1*, *Here We Go* et *Friendship's Hymn*. Quant à l'Harmonie Municipale de Ferrière-la-Petite, elle a offert un récital composé de *Don't Cry*

For Me Argentina, *Les Misérables*, *Fly Me to the Moon*, *In the Moon*, *Music of the Beatles*, *Aventures of Tintin*, *Yakety Sax*, *Flash dance*, *Latin ABC* et *Sway*. Tous les musiciens ont été chaleureusement applaudis. Tout au long de la soirée, les membres de l'association ont assuré buvette et petite restauration. Rendez-vous est pris pour le concert de Noël.



Nouvelles animations des P'tits Loups

La Halte-Garderie « Les P'tits Loups » présentent ses nouvelles animations « Lire Créer et s'Amuser ». Venez passer un agréable après-midi avec votre enfant, participez aux animations gratuites et partager un bon café, un mercredi par mois à la Médiathèque (salle Heure du Conte) et un vendredi par mois à la Mairie (salle de la PMI) de 14h à 16h. Les prochaines séances sont les suivantes :



Vendredi 04 décembre 2015 : Comptines, Livres musicaux, cubes en bois

Mercredi 16 décembre 2015 : Conte « Pinocchio », marionnettes à fils

Pour tous renseignements ou inscriptions (obligatoire pour les ateliers marionnettes), contactez Elodie au 03.27.39.63.88 ou Patricia au 03.27.65.43.33.

Danse de salon

Depuis mi-septembre, une bonne vingtaine de personnes apprennent les rudiments de la danse en couple tous les mercredis à 18h30 à la salle des fêtes.



Le prix de la séance est de 3€ auquel il faut ajouter la cotisation annuelle à l'Harmonie (7€).

Brocante aux jouets des Ateliers Créations

Nouvelle édition de la brocante aux jouets réussie pour les Ateliers Créations des Petits Réchigniens. Celle-ci a eu lieu le samedi 07 novembre 2015 à la salle des fêtes où étaient installées près de cinquante tables, toutes couvertes de jouets d'occasion. Tout au long de la journée, les nombreux visiteurs ont pu faire de bonnes affaires en achetant toutes sortes de jouets comme des poupées, des jeux de société et bien d'autres choses qui feront, sans aucun doute, le bonheur de leurs enfants. Les participants étaient ravis de pouvoir ainsi donner une seconde vie à leurs jouets.



Concert « Les plus belles chansons d'amour »



Le samedi 17 octobre 2015 avait lieu un concert événement à la salle des fêtes de Recquignies. Pendant près de 150 minutes, Baldo et Christian Vidal ont fait rêver le public, venu en nombre pour cette occasion, à travers les succès du siècle dernier, repris bien souvent en chœur. Baldo a apporté du bonheur avec « *Un garçon t'a fait pleurer* », « *Le tango des jours heureux* », « *Dona Carmela Gonzalez* », etc. Rien que des succès qui ont fait danser et rencontrer des milliers d'amoureux. Christian Vidal a présenté ses chansons souvenirs qui enchantent les romantiques, comme « *Angélique* », « *Les yeux de Marie* », etc. Une belle soirée souvenirs pour tous les amoureux de la chanson d'amour.



Spectacle de Noël des enfants de la commune



Ce message s'adresse à tous les enfants de moins de 16 ans et à leurs parents. Si tu ne sais pas encore lire, ça viendra, tes parents te liront ce petit courrier. C'est bientôt Noël et sa magie. Et comme chaque année, le Conseil Municipal s'attache à un petit geste pour toutes et tous à l'approche de cette belle fête. Ainsi pour nos aînés, un traditionnel petit colis; pour toutes et tous une brioche de Noël et un merveilleux concert de Noël le soir du 19 décembre à l'Eglise Saint Sulpice de Recquignies, et pour toi des **chocolats** mais aussi un **très beau spectacle de Noël** !

Cette année, la Commission des Fêtes et le Conseil Municipal ont choisi de te faire découvrir des « **spectacles d'animaux** ». Tu pourras ainsi découvrir « *Aaron le Fakir* » et son énorme python, la « *Boîte à Malices* » et son Magicien animalier, avec ses lapins, tourterelles, pigeons, et plein d'autres petits animaux. Enfin, pour clôturer un bel après-midi, nos amis les clowns « *Pépît et Pitos* », un clown blanc et un Auguste un peu particulier, seront là.

Mais rassure-toi, une demande a été faite et le Père Noël pense être là aussi. Ainsi nous t'attendons le **samedi 19 décembre 2015 dès 13h45** (ouverture des portes) pour ton spectacle de Noël favori à la salle des fêtes, Place de Nice. Pour permettre au Père Noël de s'organiser, demande à tes parents de remplir ce petit questionnaire et de le remettre à la **permanence des inscriptions le mardi 01 (la Mairie sera ouverte exceptionnellement pour les inscriptions et seulement celles-ci) ou le jeudi 03 décembre 2015 en Mairie de 14h à 16h30.**

Les places de la salle étant limitées à 250, pour la sécurité et permettre à tous les enfants de découvrir les différents spectacles, la limite est de deux adultes accompagnants par famille. Merci de votre compréhension.



Spectacle de Noël des enfants de la commune

Samedi 19 décembre 2015 dès 13h45 à la salle des Fêtes



Ton nom.....

Ton prénom.....

Ton âge.....

Ton adresse.....

Nom des deux adultes accompagnants.....

.....

Repas des anciens

Les aînés de notre commune, accompagnés de leur conjoint, se sont retrouvés pour un moment de détente et de convivialité au Restaurant Scolaire le dimanche 25 octobre 2015 pour le traditionnel repas, organisé par le C.C.A.S., la Municipalité et la société A.P.I. Le repas a été servi par les élèves des écoles hôtelières d'Avesnes-sur-Helpe et de Fourmies, avec l'aide du personnel communal.



Dès leur arrivée, les convives ont reçu en cadeau une bouteille de vin blanc, pour les messieurs, et un ballotin de chocolats, pour les dames. Après le message de bienvenue de M. le Maire, M. et Mme Noiret ont été élus reine et roi de cette édition. A cette occasion, ils ont reçu des pralines et, respectivement, un bouquet de fleurs et une bouteille de champagne.

L'animation musicale était assurée par l'orchestre Benny's Music, avec Ben au clavier et Laura au micro, et la partie spectacle par le Cabaret Mauve, avec la chanteuse Maud. Les quelques 140 invités ont ainsi pu effectuer quelques danses et se remémorer des souvenirs de jeunesse. La journée s'est terminée par le tirage d'une tombola gratuite permettant à Mme Nicole Rives et à M. Juste Bricout de repartir avec un téléviseur écran plat.



NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE
SAMEDI 19 DECEMBRE 2015
SALLE DES FETES - 14H30

F.P.N.M.



Alizes Gospel



Concert de Noël - RECQUIGNIES

Samedi 19 décembre 2015 - 20h30
Eglise St Sulpice



Informations et réservations
Médiathèque medi@nice (03.27.39.63.88)
Entrée gratuite - Places limitées



Buvette et petite restauration sur place

F.P.N.M.

MARCHE DE NOEL SALLE HENRI-RECOUIGNIES

Les Ateliers Créations organisent leur



Cyclo-cross Réchignien

Le samedi 17 octobre 2015 s'est déroulée au Hameau de Rocq la troisième édition du VTT / Cyclo-cross Réchignien, organisée par le VTT Club de Pont sur Sambre, en partenariat avec la Municipalité, et avec la participation de l'entreprise JP Moulun et de M. et Mme Bettens, agriculteurs, pour l'autorisation de passage sur leurs propriétés. Sous une météo plutôt clémente (la pluie ne s'étant pas invitée), près d'une centaine d'athlètes se sont élancés sur un parcours balisé de 2.2 km comprenant un peu de route, de pâture et une portion aménagée dans les carrières. Le sol, devenu extrêmement gras suite aux pluies des jours précédents, était très glissant par endroits au fil des passages des différentes épreuves.

Quatre épreuves étaient au programme : l'école de vélo (sur un circuit adapté avec les poussins, les pupilles et les benjamins), le cyclo-cross des jeunes (réservé aux licenciés UFOLEP avec les cadets, les féminines et les minimes), le cyclo-cross des séniors (réservé aux licenciés UFOLEP) et le VTT (avec les séniors, les cadets et les féminines). Les classements sont disponibles sur le site www.cyclismeufolep5962.fr.

Cette épreuve, dite « course d'hiver », permet aux coureurs de la fédération UFOLEP Nord/Pas-de-Calais de commencer à se classer (la saison débute en septembre) et aussi de se préparer aux courses départementales et régionales qui ont lieu entre décembre et avril.





VIEILLE-QUOTIENNE

Toutes les informations à retenir

Agenda des prochains événements

Le 28 novembre, Lecture Théâtralisée « 1915 - La France en Guerre » à 20h30, Auditorium de la Médiathèque

Le 01 décembre, Fermeture de l'agence postale communale et des services administratifs

Les 01 et 03 décembre, Permanence pour les inscriptions au Noël des enfants de la commune de 14h à 16h30, Mairie

Le 04 décembre, Noël de la PMI de 14h à 16h, Salle PMI - Mairie

Les 06 et 13 décembre, Elections régionales de 8h à 18h, Salle des fêtes et Salle du Millénaire

Le 09 décembre, Distribution des bons de Noël aux anciens (dès 13h45) et aux demandeurs d'emploi (de 14h30 à 16h30), Mairie

Le 12 décembre, Distribution des coquilles à la population

Le 12 décembre, Concert de Noël de l'Harmonie et de la Chorale MéliMélodie à 19h, Eglise Saint Sulpice

Les 12 et 13 décembre, Marché de Noël de 10h à 18h par les Ateliers Créations, Salle Henri

Le 16 décembre, Distribution des bons de Noël aux anciens (dès 13h45) et aux demandeurs d'emploi (de 14h30 à 16h30), Mairie

Le 18 décembre, Distribution des coquilles dans les écoles

Le 19 décembre, Noël des enfants de la commune à partir de 13h45, Salle des fêtes

Le 19 décembre, Concert de Noël « Alizes Gospel » à 20h30, Eglise Saint Sulpice

Du 19 au 27 décembre, Fermeture de l'agence postale communale

Le 31 décembre, Repas de la Saint Sylvestre à 20h par l'Harmonie et Anim'Recq, Salle des fêtes

Le 08 janvier 2016, Cérémonie des vœux au personnel communal à 17h, Restaurant Scolaire

Le 09 janvier, Cérémonie des vœux à la population à 17h30, Salle des fêtes

Le 31 janvier, Spectacle « Oncle André connaît la chanson » par Gino Hoel à 16h, Auditorium de la Médiathèque

Distribution des Vignettes Stibus

Le 03 décembre, Distribution des Vignettes Stibus de 13h45 à 16h30 (A à L) en Mairie

Le 07 décembre, Distribution des Vignettes Stibus de 13h45 à 16h30 (M à Z) en Mairie

Les 28 (A à L) et 29 décembre (M à Z), Distribution Vignette Coupon Stibus Anciens + Emeraude de 13h45 à 16h30 en Mairie

Les 04 (A à L) et 05 (M à Z) janvier 2016, Distribution des Vignettes Stibus de 13h45 à 16h30 en Mairie

Pas de photo à produire pour l'année 2016, carte inchangée

Gardes des infirmiers(ières)

Le 29 novembre, Mme Lobry (03.27.68.90.50)

Le 06 décembre, M. Gentile (03.27.68.90.50)

Le 13 décembre, Mme Dupont (03.27.67.04.39)

Le 20 décembre, Mme Marlier (06.21.66.23.52)

Le 25 décembre, Mme Gillard (03.27.65.89.50)

Le 27 décembre, Mme Homerin (03.27.66.70.18)

Année 2016

Le 01 janvier, Mme Marechal (03.27.68.98.52)

Le 03 janvier, Mme Bazzo (06.74.17.67.13)

Le 10 janvier, Mme Daimé (06.21.26.50.33)

Le 17 janvier, Mme Lobry (03.27.68.90.50)

Le 24 janvier, M. Gentile (03.27.68.90.50)

Le 31 janvier, Mme Marlier (06.21.66.23.52)

NUMEROS D'URGENCE

17 POLICE-SECOURS
15 SAMU
18 SAPEURS-POMPIERS

APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**

Numéros utiles pour le dépannage

Dépannage Electricité : 09.726.750.59

Urgence Sécurité Gaz : 0.800.473.333 (24h/24, 7j/7)

Eau et Force : 0.977.401.122 (24h/24, appel non surtaxe)

